

Présentation faite par le Dr Alejandro Thiermann

Président de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

79e Session général de l'OIE (mai 2011)

1. **Groupe de travail sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production**

Le Docteur Alejandro Thiermann a informé que le Groupe de travail sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production (désigné ci-après sous le nom de « Groupe de travail ») avait tenu sa dixième réunion du 2 au 4 novembre 2010, au Siège de l'OIE. Il a précisé que le rapport dans son entier (y compris le programme de travail pour l'année 2011) avait été annexé au rapport de la réunion de février 2011 de la Commission du Code diffusé à tous les Délégués de l'OIE et publié sur le site Internet de l'OIE.

2. Le Docteur Thiermann a présenté brièvement, ci-après, les principaux points d'intérêt soulevés au cours de la dixième réunion du Groupe de travail.

Le Groupe de travail a sollicité l'OIE pour qu'il entreprenne un examen de la littérature scientifique dédiée au contrôle de *Salmonella* spp. chez les animaux autres que les volailles dont la chair ou les produits sont destinés à la consommation humaine et d'*Escherichia coli* producteurs de Shiga-toxines ou vérotoxines chez ces mêmes animaux avec pour objectif de réduire l'incidence des toxi-infections alimentaires humaines. Le Groupe de travail a défini des termes de référence pour ce travail et en examinera les conclusions tirées au cours de sa prochaine réunion prévue en 2011 et donnera alors son avis sur la nécessité et la faisabilité de la mise au point par l'OIE de normes au sujet de ces agents pathogènes.

Le Groupe de travail a salué les travaux accomplis par le Groupe ad hoc sur les zoonoses parasitaires et a apporté son soutien aux nouveaux projets de chapitre et à l'orientation donnée à son travail. Le chapitre sur l'infection à *Trichinella* vient compléter le Code d'usages en matière d'hygiène pour la viande élaboré par le Codex Alimentarius (CAC/RCP 58-2005), ce qui fournit un exemple concret de la manière dont l'OIE prend en compte les travaux menés par la Commission du Codex Alimentarius.

Le Groupe de travail a proposé de travailler en collaboration avec le Groupe de travail sur le bien-être animal à la définition de termes de référence en vue de procéder à un examen bibliographique sur les preuves scientifiques des liens qui pourraient exister entre le bien-être des animaux dont la chair ou les produits sont destinés à la consommation et la sécurité sanitaire des aliments. Le Groupe de travail a demandé que l'OIE prenne toutes mesures propres à entreprendre ce travail avant la tenue de sa prochaine réunion en 2011. Le Groupe de travail, ainsi que le Groupe de travail sur le bien-être animal, examineront conjointement les conclusions tirées de cette étude et proposeront de nouvelles étapes à l'OIE.

3. L'Assemblée a pris acte du rapport du Groupe de travail sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production.
